



Municipalité de Saint-André-Avellin

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Inondations à Saint-André-Avellin

Saint-André-Avellin, le vendredi 4 mai 2018 – Les conditions météo des dernières heures ainsi que le dégel des lacs situés plus au nord ayant contribué à une hausse importante du niveau d'eau dans notre secteur, la Coordinnatrice des Mesures d'urgence de la municipalité de Saint-André-Avellin, en accord avec la Sécurité civile, se voit dans l'obligation d'enclencher le processus de mesures d'urgence.

Ce processus requiert le déploiement de personnel à des endroits ciblés, la surveillance accrue des niveaux d'eau, le colmatage de trous d'homme à certains endroits et l'ouverture du bureau des mesures d'urgence. Ce dernier sera situé au 3, rue Principale, dans les locaux situés à l'avant de l'édifice.

Afin de pouvoir intervenir rapidement auprès de nos citoyens, une ligne téléphonique spéciale a été activée. Toute urgence pourra donc être signalée en composant le 819 983-1547.

Les citoyens désirant se procurer des sacs de sable sont priés de contacter notre Service incendie au 819 981-0032.

Le maire et les conseillers désirent rassurer la population à l'effet que toutes les mesures possibles ont été mises en place pour limiter les dégâts.

Les citoyennes et les citoyens sont priés de noter que le site web ainsi que la page Facebook de la Municipalité seront les outils de communication privilégiés pour la suite des évènements.

Située dans la région de la Petite-Nation, Saint-André-Avellin est le pôle culturel et la plus grande municipalité de la MRC de Papineau.

- 30 -

Contact :
Marie-Claude Choquette
Coordinnatrice des mesures d'urgence
Tél. : 819 983-1547